

Destinataire : **Conseil Fédéral FFB**

Angers le 22/04/20

Objet : retour et propositions suite au Conseil d'Administration FFB du 17 avril 2020

Cher Président, chers collègues,

J'ai pris connaissance des termes du Conseil d'Administration du 17 avril.

Je crois avoir compris que le déconfinement serait très progressif, qu'aucune prévision quant à l'état sanitaire n'est fiable avant, au mieux, la fin de septembre.

Je suis parfaitement conscient qu'aucune solution des problèmes des compétitions et du classement n'est totalement satisfaisante, que les questions financières sont importantes mais pas essentielles.

Le classement ne concerne réellement que 4 à 5000 joueurs sur les 90 000.

En revanche, la solution consistant à faire 2 saisons en une n'est pas réaliste, sauf à vouloir gâcher les 2 saisons :

Combien de compétiteurs viendront participer pour terminer la saison 2019/2020 entre septembre et décembre, eu égard aux craintes justifiées de nos joueurs, et au risque de voir les rassemblements durablement interdits ?

Combien perdrons-nous de licenciés à la rentrée dans chacun de nos clubs ?

Combien de clubs seront mis en difficultés financières du fait de l'arrêt des tournois pendant 5 mois ?

Combien de clubs accepteront de recevoir des compétitions avec les conditions de sécurité sanitaire nécessaires ?

Comment rétablirons-nous le plaisir de se retrouver au sein de notre club pour échanger et partager le pot de l'amitié ?

Autant de questions auxquelles le Conseil ne peut pas répondre.

Comme je n'ai jamais pris l'habitude de critiquer sans proposer, mes propositions seraient les suivantes, faute de pouvoir approuver les solutions proposées par le Conseil :

- Boucler la saison 2019/2020 pour les DN
- Ouvrir normalement la saison 2020/2021 qui s'étale traditionnellement entre septembre et mai (9 mois avec 85% des week-ends occupés)
- Concernant le classement, deux solutions simples peuvent être envisagées si la notion de saison blanche n'est pas retenue (solution qui garde ma préférence) :
 - ° Revalorisation des points obtenus au 24 mars en fonction de l'état d'avancement des compétitions (autour de 60/65%) dans chacun des comités
 - ° Abattement de la saison prochaine réduit à proportion soit forfaitaire (ex 35% de 25%) soit en fonction de l'état d'avancement des compétitions,



Et dans tous les cas, maintien du niveau acquis au 30/6/2019 pendant 1 an pour tous ceux qui ne bénéficient pas d'une amélioration de leur classement. Jean Paul Sartre préconisait de ne pas désespérer Billancourt !

A votre disposition pour échanger mais j'ai préféré écrire mon point de vue, car j'imagine que la discussion dans une visio conférence avec 40 participants risque d'être difficile.

Toutes mes amitiés à tous.

Jean Paul NOURY,
Président